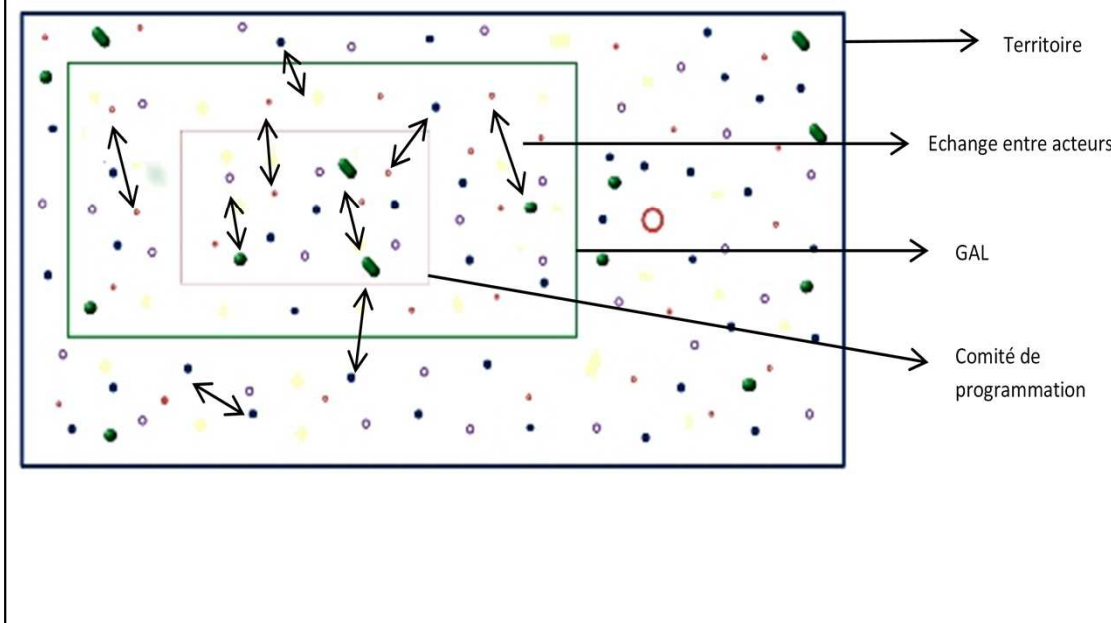


Le partenariat dans LEADER



Quelques éléments pour présenter le partenariat dans LEADER

Le partenariat dans le développement local, c'est :

- fédérer les forces vives autour d'un projet
- permettre l'expression de tous
- poser un regard élargi sur les ressources
- assurer une liaison entre les actions
- être au plus près des réalités locales
- gérer avec souplesse et flexibilité

Un groupe d'action local (GAL) :

- est équilibré et représentatif des groupes d'intérêt locaux existants, issu des différents secteurs socio-économiques de la zone.
- détermine et met en œuvre 1 SLD, prend des décisions sur l'allocation de ses ressources financières et les gère
- dispose d'un pouvoir de décision
- comprend des partenaires privés et associations $\geq 50\%$ partenariat local

Le GAL apporte son appui pour :

information, conseil, formation des acteurs
élaboration, mise en œuvre, suivi de la stratégie dont évaluation,
communication
programmation des crédits FEADER
animation et repérage des porteurs de projet
mise en place de critères et conditions de sélection transparents et non
discriminatoire qui préviennent les conflits d'intérêts
accompagnement et suivi des projets
impulsion & accompagnement d'actions collectives

Le comité de programmation, c'est :

une instance de pilotage
représentatif du GAL

Partenariat ne se limitant pas aux seuls acteurs directement
concernés par la thématique du projet mais qui associe également
des « non spécialistes » (ouverture, prise de recul)

fonctionnant selon le principe du double quorum
50% des membres
dont 50% de représentants du privé

Faire vivre le partenariat dans la durée :

une responsabilité partagée entre chaque acteur, quelque soit le niveau
d'implication de celui-ci.

reposant sur les échanges, les interactions entre ses membres, et entre ses
membres et leur environnement !